

1 Bonne tenue des quarts à la machine

L'officier chef de quart en service doit accomplir les tâches suivantes :

A sa prise de service ;

- Ecouter attentivement les instructions orales de son prédécesseur. -
- Parcourir le registre des consignes de machine avec son prédécesseur
- Faire une passation de service sur tous les évènements remarquables au cours du quart précédent ainsi que les tâches en cours d'exécution.
- Faire une ronde de tout équipement en marche en vérifiant les indicateurs de fonctionnement (Pression –température- niveaux- débit - régime- lampe témoin - etc.) - et en portant attention particulière à :
 - L'ensemble de la propulsion et à ses accessoires.
 - L'appareil à gouverner.
 - Les groupes de production électriques.
 - Les chaudières (chaudières de récupération si en Mer ou chaudière de mouillage)
 - les systèmes de sécurité incendie et d'assèchement.
 - Les systèmes de prévention de la pollution par les eaux de cales machine.

Pendant son service de quart :

- Effectuer régulièrement les rondes machines telles que citées plus haut
- Consigner tout incident de fonctionnement dans le registre machine ainsi que les mesures prises pour y remédier.
- Communiquer avec la passerelle sur tout évènement pouvant affecter la bonne marche du navire
- Veiller au bon fonctionnement et à la sécurité de toutes les installations machine.
- Remédier à toute anomalie signalée par les indicateurs de défaut (Niveau bas caisse combustible, niveau haut puisard, température d'échappement, d'eau de réfrigération, basse pression air de lancement etc.)

A la fin de son quart :

- Effectuer une ronde complète de toutes les installations et renseigner le registre machine pour la prochaine équipe de relève.

-Faire une passation de quart avec la relève en précisant les consignes en cours et les interventions effectuées pendant son quart ainsi que les nouvelles conditions de fonctionnement des équipements.

2) Relève de quart: Procédés et critères

Le mécanicien chef de quart doit bien connaître les procédés et critères suivants :

21 Procédures de relève du quart à la machine :

Il faut comprendre le statut des installations de propulsion et des auxiliaires, notamment :

- la nature de tous les travaux effectués sur les machines et systèmes, le personnel mis en cause et les risques potentiels;
- le niveau et, s'il y a lieu, l'état de l'eau ou des résidus dans les fonds, les ballasts, les citernes à résidus, les citernes de réserve, les citernes d'eau douce, les citernes d'eaux usées, et toute prescription spéciale relative à l'utilisation ou l'élimination de leur contenu;
- la condition et le niveau du carburant dans les citernes de réserve, les citernes de décantation, les caisses journalières et autres installations de stockage du carburant;
- la condition et le mode d'exploitation des centrifugeuses;
- toute prescription spéciale concernant l'élimination des eaux usées;
- la condition et le mode d'exploitation des divers systèmes, principal et auxiliaires, y compris le système de distribution électrique;
- la condition du matériel des consoles de surveillance et de commande et quel équipement est en mode d'exploitation manuel;
- la condition et le mode d'exploitation des commandes automatiques des chaudières à vapeur et de l'équipement lié à leur exploitation;
- la disponibilité des appareils de lutte contre l'incendie;
- l'état de complétude du journal machine.
 - Effectuer des Communications pertinentes à destination et en provenance de la passerelle ou autres postes comme la station de mazoutage ou les postes d'urgence.

- Exploiter les instructions permanentes et spéciales du chef mécanicien relatives à l'exploitation des systèmes et machines du navire.
 - Consigner dans le registre machine avec les pièces justificatives les remplacements de pièces
 - Pendant le quart, notamment ceux qui se rapportent aux machines principales et auxiliaires, au mazoutage, au transfert de carburant, et à l'élimination des déchets ou des eaux de cale;
 - être capable d'exécuter sans délai les instructions de la passerelle et de consigner les changements de régime ou de sens de rotation des moteurs principaux;
 - superviser et utiliser efficacement les appareils de communication interne et externe.
-
- Prendre les mesures nécessaires pour contenir les avaries résultant d'un bris d'équipement, d'un incendie, d'un envahissement d'eau ou de toute autre cause.
 - Évaluer correctement les risques posés par une anomalie ou panne d'équipement en se fondant sur l'information disponible, et transférer aux commandes locales les systèmes touchés (depuis le mode de fonctionnement à distance ou automatique), tout en prenant en considération la sécurité du navire et les procédures d'urgence.
 - Évaluer la situation, planifier et prendre les mesures nécessaires pour atténuer les conséquences des avaries résultant d'une panne d'équipement, d'un bris, d'un incendie ou autres causes.
 - Aviser la passerelle en cas d'incendie ou de toute situation périlleuse dans la salle des machines qui pourrait provoquer une réduction de la vitesse du navire, une défaillance imminente de l'appareil à gouverner, un arrêt du système de propulsion, une altération de la production d'électricité ou autre menace pour la sécurité.
 - Aviser le chef mécanicien et formuler des recommandations à l'officier à la passerelle en cas d'avaries au moteur ou s'il se produit une défaillance susceptible de mettre en péril le fonctionnement en toute sécurité du navire.
 - Aviser le chef mécanicien dans les situations suivantes :

- a) s'il se produit une défaillance qui pourrait endommager l'appareil propulsif, les machines auxiliaires ou les systèmes de surveillance ou de gouverne;
 - b) en cas de doute quant aux décisions ou mesures à prendre.
- Démontrer sa capacité à évaluer une situation d'urgence et à effectuer les opérations qui s'imposent sur l'appareil propulsif et les machines auxiliaires.
 - Expliquer les dangers possibles et toujours les prendre en considération, en accordant à la sécurité de la vie humaine la priorité sur le milieu marin et sur les avaries à la cargaison et au navire.

./.

